

LES RELATIONS ELEVEURS-AGRICULTEURS DANS LE SAHEL NIGERLIEN

par E. BERNUS

Le Sahel Nigérien a longtemps été le point de rencontre d'influences très variées. Les Touaregs venus du Nord vers le Sud, se sont efforcés de contrôler cette zone, et de dominer les agriculteurs. Il se produisait parfois des confrontations entre confédérations d'éleveurs. Le Sahel Nigérien est devenu aujourd'hui une zone de peuplement et de colonisation.

Au Nord, c'est le domaine des éleveurs nomades ; au Sud (de 350 à 500 mm) c'est une zone à prédominance d'agriculture sédentaire. La limite entre les deux secteurs est floue et elle évolue. S'il existe des pasteurs exclusifs, tous les pasteurs sont intéressés par l'économie agricole. Des agriculteurs possèdent des troupeaux, des éleveurs pratiquent l'agriculture.

L'évolution récente est marquée par une pression démographique assez forte, l'introduction de cultures commerciales (arachide, cotonnier), et un accroissement des troupeaux.

I - Formes de complémentarité entre les éleveurs et les agriculteurs :

La complémentarité se présente de nombreuses manières :

1 - Des apports de fumier sur les champs en saison sèche, à la demande des agriculteurs.

Des contrats fixent la rémunération des éleveurs en fonction de la fumure sur le champ : souvent une gerbe de mil pour 6 jours de présence, parfois 5 gerbes de mil pour 12 jours de présence.

Dans l'Ader Nigérien, les paysans font appel aux nomades avec toute une gradation de rémunérations.

Plus au Sud, les nomades, à l'intérieur de la région agricole, envoient des troupeaux sur les champs des Haoussa au Nord du Nigéria. Les bergers viennent s'installer sur les champs avec leur femme; ils reçoivent des gerbes de mil. Les contacts établis en saison sèche, montrent une longue habitude de la coexistence, une longue complémentarité, et une connaissance du rôle du fumier, bien qu'il devienne pulvérulent puisqu'on ne l'enfouit pas.

2 - Les agriculteurs confient leurs troupeaux aux éleveurs. Il s'établit de véritables rapports familiaux entre eux.

Le paysan dit "mon Peul". Il arrive que le Peul soit un berger communal ou un berger recruté par un gros propriétaire. Dans ce cas, on dit "Le Peul de tel propriétaire".

Dans l'Ader, où la culture prend une grande extension, les troupeaux sont confiés aux nomades qui vont au Nord dans des régions réservées aux seuls nomades. Ils reviennent 5 mois après, sans contrôle des agriculteurs. Les bergers boivent le lait, font du beurre ; par contre, les naissances reviennent aux propriétaires. En cas de perte, les animaux ne sont pas réclamés.

Des bergers assurent aussi la garde des animaux autour des villages. Les animaux reviennent chez les propriétaires, chaque soir; le lait leur revient. Le berger reçoit une rémunération. En saison des pluies, la garde devient plus difficile et nécessite le recrutement d'un "spécialiste". Le berger est souvent Peul, mais aussi ancien captif.

En saison sèche, la garde était autrefois inutile. Aujourd'hui, avec le développement du coton, les champs se prolongent en saison sèche, et nécessitent une garde des animaux. Les agriculteurs font donc appel aux éleveurs pour leurs services.

3 - Les échanges entre les deux communautés se font à plusieurs niveaux :

- à celui du village, les Peuls vendent du lait, et viennent s'approvisionner en mil

- en zone nomade, sur les campements, près des puits et des forages existent de petits marchés où les agriculteurs viennent vendre leur mil chez les éleveurs dépourvus de céréales. Le mil est échangé contre du petit bétail, chèvres et moutons. Le mil étant rare, l'échange est défavorable pour les éleveurs.

- l'endroit favorisé d'échanges est le marché. Tout un chapelet de marchés jalonne le contact entre les zones nomades et agricole. Plus au Sud, les marchés sont les centres d'une petite région. C'est sur les premiers marchés que les nomades viennent vendre leurs animaux au compte-goutte selon leurs besoins ou acheminer le sel (caravaniers).

Chaque nomade a sur le marché son intermédiaire qui le loge, l'habille parfois et se charge de ses ventes.

Depuis 25-30 ans, les produits échangés ont un taux défavorable pour les nomades.

Il y a 30 ans, une vache se vendait 150 F, maintenant 8.000 F

une charge de mil : 15 F, maintenant 1.500-2.000 F

L'exemple du sel de l'Ahaggar apporté par les Touareg pour se procurer le mil, dont ils font la base de leur alimentation, illustre la détérioration du taux de l'échange.

Au début du siècle, il fallait 1 charge de sel pour se procurer 15-20 charges de mil,

en 1945-50, il fallait 1 charge de sel pour se procurer 6 charges de mil

en 1955 " 1 " " " " 5 " "

en 1956 " 1 " " " " 3-4 " "

en 1959-60 " 1 " " " " 2 " "

en 1970 " 1 " " " " 1 " "

et parfois, en année favorable, 1 contre 2.

L'échange des produits sahariens s'est donc détérioré au détriment des nomades.

Les besoins en céréales des nomades ne cessent de se développer.

Autrefois, ils se nourrissaient de cueillette (graines de cram-cram) et s'appuyaient sur une main d'oeuvre servile.

4 - Les cycles annuels de l'éleveur et de l'agriculteur.

Pour les paysans, la période de soudure se situe en saison des pluies. Pour les éleveurs, d'avril à juin, c'est la saison la plus dure : les animaux souffrent d'une pénurie de pâturages, l'eau est rare. Les efforts pour les hommes sont plus importants sur les puits alors qu'ils souffrent de malnutrition (pas de lait).

C'est la période de soudure alors que les pluies ramènent l'abondance avec les pâturages et le lait.

Deux cycles donc qui ne correspondent pas et permettent une complémentarité des deux économies. Dans une économie nomade bien comprise, les pasteurs devraient acheter le mil au retour des pâturages du nord, en novembre. Le plus souvent, ils ne le font pas pourtant. Ils achètent de petites quantités tout au long de l'année et subissent les variations des prix. Le nomade est lié à l'agriculture ; si telle année est celle de mauvaises récoltes, il en souffre comme le cultivateur.

II - Les Antagonismes:

Dans la zone sud du Sahel où cohabitent agriculteurs et éleveurs, des tensions naissent quand les paysans étendent leurs zones cultivées. Les troupeaux sont alors forcés de s'éloigner, repoussés par les cultures. Dans l'Ader, les troupeaux sont repoussés des vallées vers les plateaux peu accueillants. Les Peuls et Bororo ont émigré vers le nord à partir des confins du Nigéria, envahissant des terrains occupés de tradition par les Touaregs. Il en résulte des conflits d'éleveurs entre eux-mêmes.

Dans la zone nord du Sahel, les pâturages sont grignotés par l'avancée du front pionnier des cultures. Les nouveaux colons pratiquent sur ces nouvelles terres une agriculture très extensive à base de mil.

1 - Partout les troupeaux représentent une menace pour les champs non récoltés. Les bergers doivent les garder tout le temps ; ils sont gênés quand les champs forment des obstacles entre les pâturages.

Les cultivateurs ont mis en culture les bordures de mares, les rives du Niger, les terres salées, réservées autrefois aux nomades.

Le Gouvernement nigérien a pris quelques mesures pour satisfaire les pasteurs, les séparer des agriculteurs ou éviter les conflits.

2 - La législation de la zone sahélienne.

On fixe une limite précise en 1957, puis une autre en 1961, et on contraint les agriculteurs qui cultivent au nord de cette ligne d'abandonner leurs charges. Les nomades eux, peuvent garder les champs qu'ils ont ouverts dans cette zone, mais à leurs risques et périls. Le but de la loi est de préserver une frange climatique du Sahel pour l'élevage.

D'autre part, une autre loi en 1959 vise à la protection des champs, établit un barème d'amendes et fixe la contravention applicable pour chaque animal entré sur un champ. Le taux est double quand l'effraction s'est produite de nuit, et triplée en cas de récidive. L'amende est payée à part égale par le berger et le propriétaire du troupeau.

Mais cette législation se heurte à des difficultés d'application. La limite nord des cultures est transgressée continuellement. Quant à la seconde loi, si un troupeau de passage détériore les champs, le berger décampe au plus vite. Il en résulte de nombreuses controverses. Les éleveurs vont jusqu'à prétendre que les cultivateurs tendent des pièges pour attirer les troupeaux vers des champs qui donnent mal à se faire dédommager.

3 - Les éleveurs et agriculteurs Touaregs illustrent l'évolution de la zone sahélienne. La société Touareg juxtapose les hommes libres et des captifs. Les proportions des serfs et des libres changent. Au nord, la classe captive est moins importante. Au sud, elle domine : Agadès 25 %, Tahouat 60 %. Au bord du fleuve Niger, la population serve représente 80-90 % de la population dite "touareg". Une partie importante des captifs dans la zone agricole s'adonne aux travaux des champs. Leur statut est très varié : affranchis, serfs de tente, ex-captifs constitués en tribus autonomes et qui forment "l'antenne agricole" de la société touareg.

Aujourd'hui, les liens sont desserrés ou évanouis. Les tribus d'ex-captifs vivant dans le sud ont rompu les premiers liens avec leurs anciens maîtres. L'évolution se fait très rapidement. Quelques tribus, par la présence d'un chef prestigieux, perpétuent les rapports anuels avec les tribus servies, mais à sa mort, tout s'écroule. Les anciens captifs cultivent à leur propre compte. De leur côté, les captifs de tente ont tendance à s'échapper et à venir cultiver dans le sud où ils s'implantent et colonisent les espaces encore libres.

La société nomade était faite d'un puzzle. On assiste maintenant à une désolidarisation de ses éléments. Les anciens captifs vivent aujourd'hui sur leurs terres avec un troupeau. Ils cultivent de grandes surfaces, mais consomment une petite part de leurs récoltes. Ils commercialisent le reste ; le marché de mil est entre leurs mains. Ils thésaurisent en troupeaux ; ils ont donc adopté "l'idéologie" de leurs maîtres. Ce sont les véritables "colons du Sahel".

Le Sahel est une zone de rencontre agriculteurs-éleveurs. Cette rencontre est nécessaire aux nomades, la dépendance du monde pastoral par rapport au monde agricole étant entière. Tous les nomades, même ceux qui ne cultivent pas, la subissent.

DISCUSSION

MONBEIG : En zone sahélienne, dans un dialogue ancien entre les deux partenaires, les agriculteurs "parlent le plus fort". Dans le domaine forestier enregistre-t-on le même phénomène aujourd'hui ?

SAUTTER : Un des aspects nouveaux de l'élevage en Afrique tropicale, c'est la création de noyaux d'élevage, dans les forêts là où n'existait pas auparavant de races trypano-résistantes. C'est le cas au Congo d'une opération de "ranching" pratiquant un élevage très extensif dans le cadre de formes socialistes ou gouvernementales. On trouve maintenant par exemple un troupeau de 10 - 20.000 bovins, là où ne vivaient pas autrefois de vaches.

A côté de ces grandes sociétés on assiste à des tentatives d'introduction de troupeaux en milieu paysan qui ne connaissait jusqu'ici que l'élevage de porcs et des volailles. On a introduit au niveau villageois des vaches de type Ndama. Mais ces bêtes difficiles à conduire, nécessitaient la formation de bouviers spécialisés. L'opération n'a pas réussi, mais il s'est produit tout de même à partir de cette expérience, une diffusion des vaches Ndama en milieu forestier. On a introduit aussi une race voisine de celle des Lagunes, très résistante.

A côté des tentatives gouvernementales qui reposent sur une formule de prêt, on assiste au Congo, à une diffusion spontanée de l'élevage à partir de l'élevage implanté au Congo-Kinshasa par les Belges.

Au Gabon, il faut signaler une tentative analogue dans les savanes au sud du pays. On remarque donc une certaine unité de ces tentatives d'élevage en milieu pré-forestier équatorial.

GALLAIS : A l'heure actuelle, on est en présence d'une situation générale paradoxale en Afrique. Au moment même où les Etats soudano-sahéliens découvrent leur élevage, et mettent au point une politique de l'élevage, ils sont menacés d'être "court circuités" par le développement de l'élevage dans les zones méridionales.

BOUTRAIS : L'extension des cultures en zone soudano-sahélienne n'a pas comme seul effet un recul des nomades vers le nord, elle s'accompagne aussi

d'une "fuite" d'autres nomades vers le sud, jusqu'aux lisières forestières. Vers ces latitudes, les pasteurs sont attirés par de meilleurs pâturages qu'en zone sahélienne, notamment en altitude. On observe depuis longtemps au Cameroun des migrations lentes de nomades Bororas à partir du Nigeria vers les hauts plateaux de Bamenda ou de l'Adamaoua jusqu'à l'ouest de la République Centrafricaine. Là, sur le plateau de l'Adamaoua dans la région de Bouar affluent à partir de 1925, 300.000 têtes de bétail sur 10.000 Km². Ils pénètrent profondément dans les zones à glossines, mais les trypanosomes **sévrissent**. Il s'en suit un mouvement de reflux des troupeaux qui se regroupent dans les zones d'altitude où ils se trouvent comme "piégés".

Récemment, le Gouvernement du Cameroun veut mettre à profit les possibilités d'élevage du plateau de l'Adamaoua, grâce à la construction d'une voie ferrée jusqu'à Ngoundéré. L'établissement de "ranch" doit permettre de ravitailler en partie les villes du sud.

SAUTTER : La progression de l'élevage vers le sud est un phénomène important. Au Tchad, la limite sud de déplacement des nomades se situait autrefois au nord de la frontière centrafricaine ; maintenant elle est passée au sud. Au nord du Nigeria, STENNING a décrit le même phénomène. Des éleveurs du plateau de Jos transhumaient autrefois au nord du plateau, maintenant au sud.

L'administration coloniale en Afrique francophone a toujours favorisé les entreprises des agriculteurs. Elle a permis la mise en valeur agricole des zones alluviales humides par les agriculteurs (delta intérieur du Niger, rives tchadiennes du Logone). Les nomades qui occupaient les terres en sont chassés (1). On pourrait distinguer deux grands types d'administrations coloniales. Une administration intéressée par la mise en valeur agricole peut-être parce que ses cadres sont originaires de l'Europe occidentale agricole, s'opposerait à une administration favorable aux questions d'élevage en Amérique Latine peut-être à cause de l'origine ibérique de la colonisation. Ceci n'étant qu'une hypothèse soumise à notre réflexion.

BERNUS : Le contact entre les éleveurs et les agriculteurs s'établit non seulement au sud du Sahel, mais aussi au nord avec les cultures irriguées de l'Ahaggar ou de l'Aïr. Avec l'extension de ces cultures, on en arrive à une agriculture qui présente des contacts avec les éleveurs.

(1) voir p. 47

Dans l'Aïr, l'irrigation se fait à partir d'une traction par les boeufs. Il faut disposer de boeufs, difficiles à nourrir pour des agriculteurs. Ils sont obligés de recourir aux éleveurs et établissent des contacts. Ils pratiquent une agriculture qui produit du blé alors que l'alimentation porte sur le mil. Ils se trouvent tributaires du mil soudanien apporté par les caravaniers.

Au nord du Nigéria, on fait un gros effort dans les zones pastorales. On effectue des forages profonds jusqu'à 4-500 mètres. Ce sont des succès techniques, mais on se heurte à des difficultés financières, pour l'entretien des stations qui revient au Niger à 2 millions CFA par an. L'afflux des troupeaux provoque des surpâturages autour des stations de pompage. Pour que ces pâturages se reconstituent, des Touaregs sont intervenus auprès de l'administration pour fermer une station de pompage.

On pose quatre questions à GALLAIS

- sur quoi s'appuie-t-il pour affirmer une accentuation des genres de vie à partir du 16ème siècle ?
- peut-il préciser le processus de sédentarisation des pasteurs. Ne s'effectue-t-elle qu'aux deux pôles de la hiérarchie sociale ? Quels sont les mécanismes de la sédentarisation des classes riches ?
- le concept "d'anarchie pastorale" paraît discutable. Au Moyen-Orient, là où l'on trouve des éleveurs, on se trouve en face de l'organisation d'un appareil politique.
- L'idéologie pastorale est-elle vraiment capable de préserver les éleveurs nomades d'une sédentarisation ?

GALLAIS : L'exposé précédent souffre de deux limites : celle de la généralisation d'une part, et d'autre part, une limite spatiale : la situation n'est pas la même à l'est du lac Tchad.

1 - Les preuves de l'affirmation des modes de vie à partir du 16ème siècle. Les indices d'une civilisation agro-pastorale antérieure au 16ème siècle sont légers. PELISSIER a signalé la présence constante de la vache dans les civilisations paléonigritiques. La religion conserve ce phénomène à l'état de mythe, alors que les techniques de l'élevage sont oubliées depuis longtemps.

Il est très vraisemblable que les civilisations paléonigritiques intégraient beaucoup mieux l'élevage à l'agriculture que les paysans actuels.

Le processus d'acquisition du monopole de l'élevage par les pasteurs ressemble à tous les autres processus de formation de monopoles. Un groupe prend l'avantage sur un autre et tend à l'écartier complètement de telle activité.

Replaçons-nous dans le contexte historique, en particulier la ruine de l'économie médiévale africaine qui reposait sur l'or, concurrencé à partir du 16ème siècle par l'or américain. L'or américain provoque la ruine des grandes routes commerciales du Soudan vers la Méditerranée. On se trouve en présence d'une Afrique démonétarisée.

Dès lors, il ne reste plus comme biens monnayables que les captifs et les têtes de bétail. Les chefferies peules accumulaient les troupeaux par des razzias chez les cultivateurs, et elles étaient des plaques tournantes du commerce des captifs.

2 - L'alourdissement de la sédentarisation frappe les cadres politiques des nomades, les chefs. Un chef de fraction est toujours sollicité par l'administration. Elle veut le trouver à un endroit déterminé. Elle fait tout pour fixer les élites administratives et politiques des fractions. On assiste alors à la création de "kystes", de pôles qui constituent les points fixes dans l'espace nomade.

3 - L'anarchie pastorale d'un côté et la constatation qu'au Moyen-Orient, c'est lorsque les éleveurs sont les plus groupés qu'on trouve une organisation politique. Il s'agissait d'une anarchie spatiale et non politique, une impossibilité de délimiter une tribu sur un espace donné à cause d'une interpénétration des groupes. On assiste maintenant à des "dérives" très nombreuses au niveau personnel ou familial qui perturbent tout l'espace nomade.

SAUTTER : STENNING dit la même chose ; il met en valeur la notion de "fluence" des itinéraires pastoraux.

GALLAIS : 4 - L'idéologie pastorale ne protégera pas les pasteurs de la sédentarisation ; d'accord. Actuellement, elle est un héritage de l'Age d'or pastoral.

L'idéologie pastorale est encore très forte dans les milieux traditionnalistes des éleveurs. Bien sûr, la sédentarisation présente des avantages qui attirent, retiennent les pasteurs. Mais à l'encontre de ce modernisme surgit le traditionalisme, l'appel de la vie libre, la grande vie nomade.

DUPIRE

La sédentarisation est-elle un problème irréversible ? Au Niger on note parfois un processus de retour au nomadisme.

BERNUS

: Des nomades peuvent pratiquer une certaine forme de transhumance? Le gros du campement reste à la saison des pluies sur le campement de saison sèche, et délègue des troupeaux à des bergers.

-- Mais ces gens-là ne sont-ils pas sédentarisés ?

BERNUS

Non, ils sont restés nomades. Mais ils pratiquent une transhumance à l'intérieur de leur nomadisme.

BOUTRAIS

Au nord du Cameroun, dans un milieu plus humide, on observe un retour vers le nomadisme, ou du moins vers un semi-nomadisme. Des Foulbé éleveurs sédentarisés, de la plaine de Diamaré, pratiquent une transhumance de saison sèche vers les pâturages de la plaine alluviale du Logone. Devant l'extension des cultures sur le Diamaré, certains se sont déplacés vers le nord. Là, ils adoptent deux habitats, un de saison sèche, et un de saison des pluies, forme de semi-nomadisme.

SAUTTER

On est obligé de constater un flottement dans les définitions des auteurs anglais : nomadisme, semi-nomadisme, transhumance. De PLANHOT a-t-il tenté de fixer des définitions de ces termes. GALLAIS les a-t-il adoptées?

GALLAIS

: Dans de telles définitions, il faudrait concilier le phénomène : mobilité plus ou moins grande et le phénomène : proportion d'élevage et de champs, le fait économique en quelque sorte. Il y a sur ce sujet une nomenclature à préciser.

SAUTTER

: Le mot transhumance signifie habituellement tout déplacement du troupeau avec son berger, mais pas sa famille. Or, au Tchad, on l'utilise pour désigner de grands mouvements nord-sud, parfois avec la famille.

DUPIRE : Les ethnologues britanniques sont tous d'accord sur le mot transhumance : il signifie le déplacement saisonnier d'un troupeau d'une région géographique à une autre distincte.

BERNUS : Pour moi, la transhumance, c'est le déplacement du troupeau avec le berger, mais sans la famille.

SAUTTER : En somme, les Anglais nous ont emprunté un terme, mais en lui donnant une nouvelle signification

- La transhumance est un phénomène de sédentaires qui dépêchent des spécialistes pour accompagner les troupeaux.

BERNUS : Non, des nomades peuvent déléguer des bergers pour accompagner le déplacement des troupeaux. C'est ^{alors} un aménagement dans un nomadisme.

GALLAIS : La transhumance implique la séparation du troupeau de la plus grande partie de la famille. Le nomadisme associe le troupeau et la famille dans les mêmes déplacements. Le "nomadisme" pour les Anglais, c'est un grand déplacement ("migratory drift" dit STENNING), une sorte de dérive migratoire.

TUBIANA : Il faut insister sur le fait que les éleveurs sont très peu scolarisés depuis l'Indépendance. Ils participent donc peu au pouvoir. Ceci peut aider à comprendre les révoltes par exemple au Tchad.

En ce qui concerne le premier rapport de PEBAYLE, aux trois formes de rapports distinguées en introduction, il faut ajouter les échanges matrimoniaux qui sont très importants.

PEBAYLE : Oui, mais on peut les inclure dans les formes d'échanges au sens large.

TUBIANA : A propos de l'administration coloniale, on a dit que les vétérinaires étaient peu aidés, laissés à l'écart. C'était aussi le cas des médecins. Mais on peut dire au Tchad que les opérations agricoles officielles ont toutes échoué, alors que l'action des vétérinaires a été très profonde sur l'élevage. Il faudrait analyser de plus près la position de l'administration française au Tchad.

C'était d'abord une administration sédentaire sauf dans les terroirs militaires du BEF où un contact étroit avait été établi avec les éleveurs. Ailleurs, les administrateurs en avaient peur.

On ne peut parler d'anarchie pastorale, encore moins d'anarchie spatiale. Les éleveurs connaissent très bien leurs parcours, et peuvent les indiquer avec précision.

PEBAYLE : A propos de l'hypothèse présentée par SAUTTER, la mise en valeur des terres de l'Amérique Latine ne provient pas de l'origine ibérique des colons, mais simplement d'une plus grande facilité de mise en valeur.

Au Nord-est du Brésil, il existe une limite très précise entre agriculteurs et éleveurs. Les Municipales ont partagé de grandes zones entre l'agriculture et l'élevage.

Même au Brésil, l'élevage n'est pas plus rentable que l'agriculture au niveau de la ferme. Toutes les enquêtes réalisées indiquent qu'il vaut mieux faire de l'agriculture.

MONBEIG : Oui, mais quel type d'agriculture ? L'élevage est-il plus rentable que la culture du café ou du cacao ? Chaque fois, il faut faire intervenir la politique gouvernementale. Si le gouvernement soutient le prix du cacao, tout le monde fait du cacao. Récemment, l'ouverture de crédits très larges pour l'élevage a joué un grand rôle dans son développement.

(1) Par contre, les vétérinaires, même dans un pays d'élevage comme le Tchad, se plaignaient de l'insuffisance des crédits qui leurs étaient alloués.